

ANALYSE COMPARATIVE DES PRATIQUES URBAINES EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS POUR UNE APPLICATION EN RÉGION BRUXELLOISE

INTRODUCTION

Cette étude a pour objet d'identifier des bonnes pratiques en matière de gestion des déchets municipaux intéressantes en regard de la gestion des déchets et du contexte de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC). Elle se fonde sur une analyse de l'organisation et des performances bruxelloise, sur une comparaison des performances bruxelloises avec d'autres grandes villes européennes, ainsi que sur une étude bibliographique sur les bonnes pratiques existantes.

CONTEXTE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

1. CONTEXTE

La RBC est caractérisée par une importante densité de population, une population très cosmopolite, un grand nombre de navetteurs et des touristes. Ces différents facteurs peuvent compliquer la gestion et le tri des déchets.

2. ORGANISATION DE LA GESTION DES DÉCHETS MUNICIPAUX EN RBC

La RBC dispose d'une collecte assez efficace des papiers et emballages ainsi que des déchets verts (qui font également l'objet d'un compostage à domicile qui semble assez répandu). La collecte des biodéchets ne concerne pour le moment qu'une part limitée des ménages et commerces. Les déchets occasionnels font l'objet de différents modes de collecte, dont les modalités peuvent varier d'une commune à l'autre, et près de la moitié des encombrants sont collectés en mélange (en parc à conteneur ou à la demande). On compte 240 000 habitants par parc à conteneur, ce qui est très élevé.

3. COMPARAISON AVEC D'AUTRES GRANDES VILLES EUROPÉENNES

Les performances de la RBC ont été comparées avec celles d'autres grandes villes européennes, présentant des densités de population similaires. Il en ressort que les performances de tri des papiers et emballages de la RBC sont bonnes par rapport aux autres grandes villes, notamment pour le verre et les papiers-cartons. Cependant, le taux de capture des déchets alimentaires est très inférieur à celui d'autres grandes villes (notamment Milan), qui peut possiblement s'expliquer par l'absence d'une obligation de tri ou de redevance incitative, ou par le fait que la fréquence de collecte des déchets résiduelles est deux fois plus importante que celle des biodéchets.

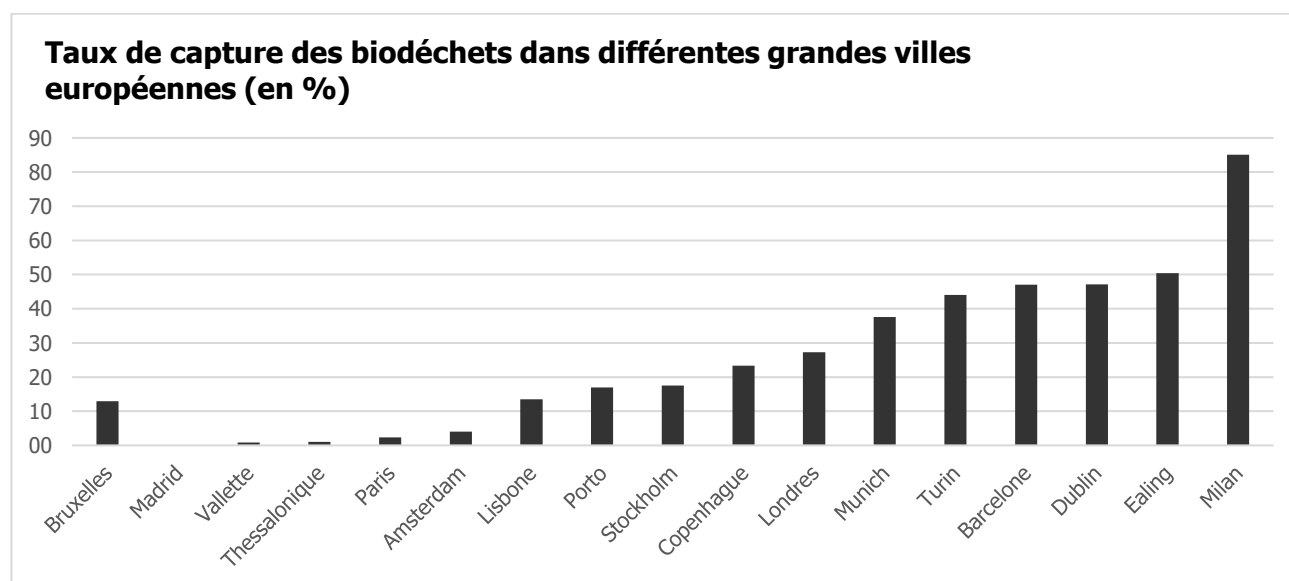


Figure 1 : Taux de capture des biodéchets dans différentes grandes villes européennes, en % (Source : données ACR+)

En outre, le taux de tri des déchets occasionnels, notamment les encombrants et les DEEE, sont également inférieures à ceux d'autres grandes villes similaires, et le nombre de parcs à conteneurs par habitant est relativement faible.

Il convient de noter que le manque d'information sur les quantités non triées des déchets non-ménagers ainsi que sur le recyclage des encombrants limite les possibilités d'analyse et de comparaison.

BONNES PRATIQUES IDENTIFIEES

1. APPROCHE

La recherche des bonnes pratiques s'est faite sur la base de l'analyse des performances bruxelloises, l'identifications d'instruments mis en œuvre dans des villes plus performantes, et des intérêts du comité de suivi de l'étude. Des recommandations générales et des bonnes pratiques ont été identifiées suite à une recherche bibliographique et regroupées selon différentes thématiques : biodéchets, déchets occasionnels, DEEE, textiles, tourisme, tarification incitative, habitat vertical, et communication.

2. BONNES PRATIQUES

Les principales recommandations et les bonnes pratiques identifiées sont résumées dans le tableau suivant :

BIODECHETS

- Fournir des équipements de pré collecte
- Réduction des fréquences de collecte des déchets résiduels
- Inciter au tri via une obligation ou une tarification incitative
- Accompagnement et service spécifique pour l'HORECA

BONNE PRATIQUE - réduction des fréquences de collecte des déchets résiduels à Ealing, Londres : la mise en place de *focus groups* en lien avec les habitants a permis de mieux définir des messages de communication transparents, simples, utilisant un langage non-technique et faisant appel à des motivations propres aux habitants. La mise en place d'une collecte des déchets résiduels une semaine sur deux, comparée à la collecte hebdomadaire des biodéchets, a permis d'augmenter les quantités triées de +50%

TOURISME ET COLLECTE HORS FOYER

- Définir une stratégie pour améliorer la collecte hors foyer, fondé sur une analyse du système actuel, une optimisation des emplacements des points de collecte, et une homogénéisation des équipements
- Mieux informer et rendre visible les points de collecte
- Mieux prendre en compte le tourisme et ses acteurs dans la stratégie déchets
- Donner des consignes de tri claires sur les points de collecte (pictogrammes)

TEXTILES

- Donner la priorité au réemploi
- Fixer des objectifs chiffrés
- Expérimenter d'autres modes de collecte : porte à porte, à la demande, en déchèteries mobiles, etc.
- Favoriser la collaboration des différents acteurs, et homogénéiser la communication
- Mieux comprendre les comportements des habitants vis-à-vis des déchets textiles via des sondages

DEEE

- Donner la priorité au réemploi
- Mettre en place des points de collecte de proximité : en magasin, collectes ponctuelles sur l'espace public, etc.
- Sécuriser les points de collecte, et former le personnel des points de collecte
- Mieux comprendre les comportements des habitants vis-à-vis des DEEE via des sondages
- Communication transversal pour les habitants

DECHETS OCCASIONNELS ET REEMPLOI

- Définir des modes de collecte de proximité en zones denses : collectes ponctuelles, déchèteries mobiles, mini-recyparks, zones de réemplois, etc.
- Leur associer une image « ressource » plutôt que déchets en soignant la communication et la propreté
- Impliquer le secteur du réemploi dans la collecte, en rendant plus visible leur offres de collecte et en implémentant des espaces réemploi dans les points de collecte existants.
- Tarification incitative pour les flux non-triés

BONNE PRATIQUE – mini-recyparks dans le centre-ville d’Oslo : dix espaces fermés, de tailles différentes, et situés sur des lieux de passage, ont été ouverts pour collecter des objets en vue du réemploi ou certains déchets occasionnels. Certains peuvent être accessibles aux habitants à l’aide d’un accès électronique via smartphone. Ces points de collecte ont collecté 4 500 t en 2017, dont 12% ont été réemployés.

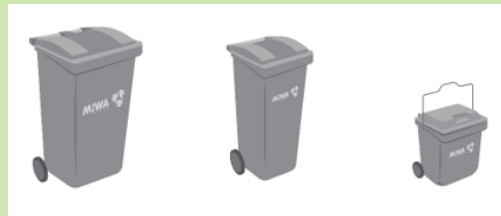


BONNE PRATIQUE – un espace pour le réemploi des matériaux de construction dans un recypark Göteborg, Suède : les visiteurs du recypark sont invités dès leur entrée à identifier des objets qui peuvent être réemployés, et sont redirigés vers les deux espaces de réemploi du site, qui accueille aussi un recypark « classique ». Les matériaux de construction, portes, fenêtres, etc. sont revendues et financent une partie du fonctionnement du parc. Sur 500 tonnes apportés sur le site chaque année, près de 360 sont réemployées.

HABITAT VERTICAL ET CONTENEURISATION

- Fournir des équipements de pré-collecte en cas de conteneurs partagés dans un immeuble
- Engager des diagnostics individuels des immeubles pour identifier les problèmes de tri
- Communiquer davantage via des envois de guides de tri, des affiches, et l’implication d’acteurs intermédiaires (bailleurs, concierges, etc.)
- Suivre plus finement les performances de tri selon le type d’habitat
- Favoriser le tri dans les nouveaux immeubles avec des guides à destination des promoteurs et architectes, afin de prévoir les espaces de tri nécessaires.

BONNE PRATIQUE – conteneurisation des déchets résiduels en Midden-Waasland : dans le cadre d’une mise en place de TI, les ménages se sont vus proposés entre trois modèles de bacs (40, 120, et 240 l) en fonction du nombre d’habitants ou de leur souhait. Les bacs sont équipés d’une puce qui permet d’identifier le ménage lors de la levée, et la part variable de la taxe est définie en fonction du poids des déchets résiduels collectés. Les avantages des bacs sont multiples : solidité, confort d’utilisation, moins d’odeurs et de fuites.



COMMUNICATION

- Développer des actions de communication « directes », en contact avec les habitants, via des ambassadeurs du tri ;
- Mettre en place des actions plus ciblées, prenant en compte les nouveaux arrivants, les différentes catégories d’âge, les contextes socio-culturels (langues, habitudes, etc.)

RECOMMANDATIONS POUR LA REGION BRUXELLES CAPITALE

1. Généraliser le tri des biodéchets

- Motiver le geste de tri par une obligation
- Réduire la fréquence de collecte des sacs blancs
- Favoriser un tri "confortable" en équipant les trieurs
- Contrôler la qualité du tri
- Proposer des services adaptés aux non-ménages

2. Améliorer la communication

- Centraliser, clarifier, rendre disponible les informations sur le tri et les différents modes de collecte, quels que soient les acteurs
- Améliorer l'information des nouveaux arrivants
- Mieux cerner les attentes, motivations, et contraintes des habitants selon leur contexte socio-culturel et les typologies d'habitat

3. Améliorer la collecte des déchets occasionnels

- Améliorer la communication sur les différents modes de collecte
- Mieux inclure les acteurs du réemploi dans le dispositif général, la communication et le suivi
- Identifier des nouvelles filières de réemploi pour les déchets occasionnels
- Evaluer et améliorer le système de collecte, par des enquêtes, des points de collecte de proximité, et des nouveaux recyparks

4. Améliorer la connaissance

- Centraliser les éléments de suivi dans un tableau de bord régional
- Améliorer le suivi du traitement des encombrants, de la qualité des flux triés, et de la composition des déchets résiduels non-méangers
- Mettre en place un suivi plus fin des performances par quartier ou typologie d'habitat

5. Envisager la conteneurisation

- Etudier l'opportunité de conteneuriser la collecte en fonction de l'espace disponible dans les logements ou parties communes, les désagréments actuels liés aux sacs (propreté, manipulation)
- Envisager la conteneurisation de la collecte des biodéchets
- Mieux cerner les performances de collecte avec conteneurs partagés

6. Réfléchir à la tarification incitative

- Si cette solution est envisagée, préférer un système de sacs individuels à chaque foyer avec un nombre de sacs blanc gratuit annuel en fonction de la taille du foyer, et la vente de sacs supplémentaires si besoin
- Renforcer les contrôles qualité en cas de mise en place

L'approche économie circulaire

- Mieux cerner l'empreinte carbone liée aux déchets de la RBC
- Poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Améliorer et mettre l'accent sur la stratégie de réemploi